

Coopération transfrontalière

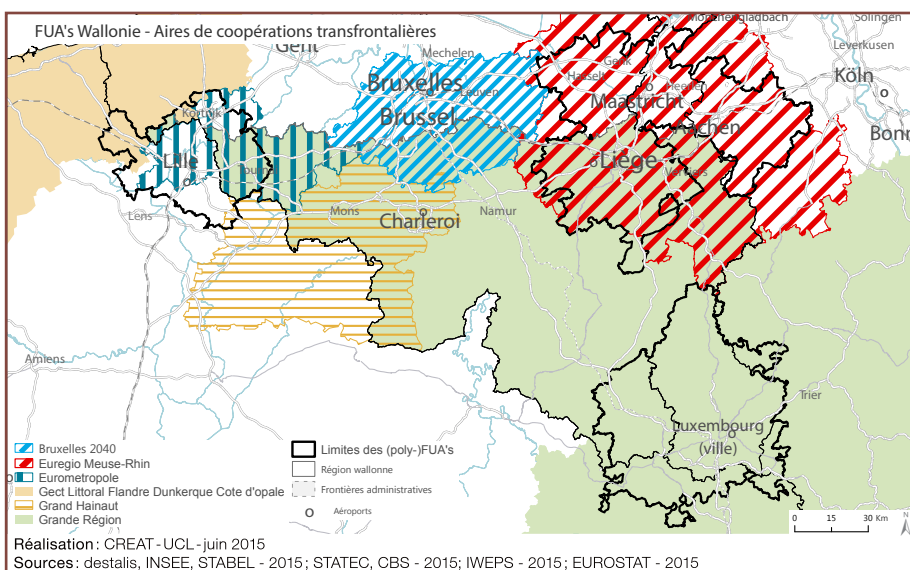
La Wallonie est entourée de pôles urbains importants. Comment peut-elle mieux intégrer les dynamiques positives de la métropolisation présentes dans les aires métropolitaines transfrontalières? Comment peut-elle y mettre en oeuvre des stratégies de coopération, d'intégration territoriale et de développement?

La recherche «Coopération transfrontalière»¹ participe à la réflexion en vue du futur Schéma de Développement Territorial (SDT), dont l'échelle d'intervention sera suprarégionale et régionale. Elle s'inscrit dans le cadre de l'objectif de la Déclaration de Politique Régionale du Gouvernement wallon de renforcer l'attractivité socio-économique de la Wallonie et sa compétitivité territoriale, notamment en favorisant les synergies avec les régions voisines ainsi que les projets de coopération transfrontaliers.

Alain Malherbe explique: «*Cela a conduit à envisager comment on pouvait mieux qualifier les dynamiques présentes dans les aires métropolitaines transfrontalières sachant que les données existantes sont relativement lacunaires et que la compréhension actuelle des dynamiques métropolitaines est assez faible.*» La recherche vise à développer une meilleure connaissance de ces dynamiques dans les aires transfrontalières et à dégager des recommandations pour que la Wallonie puisse mieux

profiter des retombées, en identifiant les éléments à mutualiser ou pouvant faire l'objet de coopération.

Le premier volet de la recherche a consisté en une étude quantitative afin de caractériser les trois aires métropolitaines transfrontalières. Pour ce faire, les chercheurs ont utilisé les «aires urbaines fonctionnelles» (FUAs, Fonctionnal urban Area, définies dans le cadre du programme ESPON) qui déterminent des périmètres dans les aires métropoli-



Les aires métropolitaines transfrontalières wallonnes sont: l'aire avec Bruxelles comme pôle métropolitain (non prise en compte dans la première phase de la recherche); l'aire Est avec Liège qui doit s'affirmer comme pôle métropolitain; l'aire Ouest avec Lille comme pôle métropolitain et Tournai comme pôle wallon; l'aire Sud avec Luxembourg comme pôle métropolitain et Arlon comme pôle wallon. Ces aires sont fonctionnelles et non politiques ou morphologiques. Leurs périmètres fonctionnels sont inclus dans les territoires des structures de gouvernance transfrontalière existantes (en hachuré sur la carte) mais s'en distinguent. Pour délimiter temporairement les zones de l'étude, la recherche s'est appuyée sur les aires urbaines fonctionnelles (FUAs, limites noires sur la carte).

¹ Chercheurs: Alexandre Leclercq, Fiorella Quadu et Alain Malherbe (pilote, CREAT-UCL).

taines transfrontalières autour des pôles composant ces aires. *«Nous avons examiné si cela pouvait aider à asseoir un périmètre d'étude pertinent sur ces aires métropolitaines. Il y a cependant des incohérences dans leur délimitation, définie sur base des flux domicile-travail, puisque par exemple Eupen n'y est pas intégrée alors qu'elle se trouve dans l'aire d'influence d'Aix-la-Chapelle.»*

Le relevé et la critique des données disponibles mettent en évidence les difficultés à coordonner les bases de données des différents pays mais permettent néanmoins une première caractérisation de chacune des aires.

Les chercheurs ont repris les pôles de compétitivité au sein des aires métropolitaines transfrontalières. L'objectif était d'examiner les coopérations ou mutualisations possibles. *«Les politiques menées en matière de pôles de compétitivité ne sont pas comparables dans les différents pays et les entreprises liées à ces pôles ne travaillent pas nécessairement à l'échelle transfrontalière. Ce n'est donc pas forcément pertinent d'essayer de trouver des possibilités de co-développement économique à partir des pôles de compétitivité.»*

Le second volet de la recherche comprend une enquête DELPHI dont l'objectif est de dégager des consensus sur l'état des lieux et sur les hypothèses de structuration des aires métropolitaines transfrontalières wallonnes. Les résultats sont ensuite discutés dans deux séminaires regroupant des experts de la coopération transfrontalière. *«L'enquête DELFI permet de travailler sur un échantillon réduit et fonctionne en plusieurs tours. Nous avons sélectionné des acteurs qui travaillent dans différents secteurs au sein des aires de coopération transfrontalières et des acteurs liés aux pôles de compétitivité. Nous avons effectué les deux premiers tours de l'enquête. Ils ont été suivis d'un premier séminaire, organisé à Louvain-la-Neuve le 2 avril. La seconde phase de l'enquête, réalisée au mois de juin, sera*



Le séminaire du 2 avril a regroupé des «experts-référents», actifs en matière transfrontalière soit comme président ou directeur général des structures de coordination des coopérations transfrontalières, soit comme expert dans le domaine de la santé, du monde académique, de l'intelligence territoriale, d'INTERREG, de la mobilité...

suivie d'un second séminaire organisé en septembre.»

Les questions de l'enquête ont porté sur les moteurs de développement de l'aire métropolitaine, les influences de la coopération transfrontalière sur le développement métropolitain wallon, les retombées des métropoles voisines sur le territoire wallon, les points de convergence entre les métropoles voisines et les villes wallonnes, les points de divergence entre celles-ci. *«Le premier tour de l'enquête a caractérisé les aires métropolitaines transfrontalières wallonnes. Le deuxième tour a affiné ces résultats en les hiérarchisant plus finement.»*

Le premier séminaire a validé les difficultés et résultats de l'analyse quantitative et a confirmé et enrichi les résultats de l'enquête. Il s'est aussi intéressé aux dynamiques présentes dans d'autres aires métropolitaines transfrontalières en Europe, en particulier au cas de Bâle et Mulhouse. *«La Haute Alsace et l'aire métropolitaine baloise entretiennent des dynamiques relativement comparables à ce que l'on peut observer pour la Wallonie.»*

Pour développer des dynamiques transfrontalières en Wallonie, maximaliser les retombées ou favoriser des coopérations, il est nécessaire de se poser des questions basiques. *«Quatre questions sont ressorties du séminaire. Elles semblent évidentes mais elles sont fondamentales*

et ne sont pas toujours mises en avant dans les projets de coopération.»

Il s'agit de :

- Développer une connaissance et une compréhension des systèmes en présence, tant administratif que culturel, linguistique ou identitaire. *«Connait-on bien le système politique et institutionnel avec lequel on va travailler?»*
- Faire correspondre l'échelle des projets à une échelle d'action pertinente. *«Cela a une incidence sur son rayonnement, sa pertinence, l'investissement à lui consentir...»*
- Prendre en compte les particularités internes à chaque aire transfrontalière. *«Des secteurs peuvent-ils être renforcés ou développés et, dans ce cas, des mutualisations ou des coopérations peuvent-elles être envisagées?»*
- Voir ce qui relève d'une logique de consommation, de coopération ou de concurrence.

Les deux derniers tours de l'enquête et le séminaire qui se tiendra en septembre devront mener à des recommandations afin d'alimenter la réflexion autour de l'élaboration du Schéma de Développement Territorial wallon.